

Grève des débardeurs

Cependant, lorsque c'est exactement le contraire qui se produit, que fait le gouvernement? Il est inacceptable que le ministre des Postes demande pourquoi les autorités provinciales veulent attribuer ce problème aux autorités fédérales. Ce conflit ouvrier relève du gouvernement fédéral, et il est inconcevable, et je le dis sans exagération, que trois ministres qui doivent ou devraient s'occuper de la question ne soient pas ici ce soir.

Où est le ministre du Travail (M. Munro)? Où est le ministre de l'Agriculture (M. Whelan)? Il paraît qu'il a refusé d'annuler un engagement spécial même si la Chambre des communes du Canada avait consenti à tenir un débat d'urgence sur une question qui touche le gagne-pain des agriculteurs du Québec qui produisent une bonne part des aliments du pays.

● (2210)

Où est le ministre des Transports (M. Marchand)? Aucun des ministres qui devraient être là ce soir n'est à la Chambre. Nous avons entendu un très beau discours du ministre des Postes sur un sujet qui n'est pas au centre de notre débat de ce soir. Je sais que les députés seront d'accord avec moi pour dire que nous n'avons pas obtenu de réponses aux deux questions fondamentales que les représentants des agriculteurs du Québec ont posées, pas seulement à moi, ni à mon collègue le député de Joliette (M. La Salle), ni au député de l'autre parti, le député de Bellechasse (M. Lambert) ni au ministre de la Consommation et des Corporations ni à certains autres députés dont il a parlé ce soir. Ces représentants ont soumis leur problème à la Chambre, et nous devons ce soir essayer de trouver une solution pratique à ce problème ou d'amener au moins le côté gouvernemental à faire une recommandation ou à donner un aperçu de ce que le gouvernement va faire.

S'il l'avait déjà fait, il appartiendrait évidemment aux députés de ce côté-ci de la Chambre de donner leur avis sur les mesures proposées, d'en faire l'éloge ou la critique, de proposer de les améliorer au besoin, ou de les appuyer dans le cas où elles seraient jugées satisfaisantes. Mais nous n'avons rien à nous mettre sous la dent, et si nous avons parmi nous quelqu'un qui écouterait ce débat depuis quelques heures, quelqu'un qui viendrait d'arriver ici d'une autre planète, ou même, comme l'a dit le premier ministre (M. Trudeau), quelqu'un qui vivrait à cinquante mètres de la colline, cette personne se demanderait par tous les grands dieux sur quoi porte notre débat. Je trouve invraisemblable, alors que les producteurs du Québec sont venus ici exposer aux députés de tous les partis à la Chambre leurs problèmes et nous demander notre aide, que nous nous livrions à une telle mascarade ce soir.

On ne saurait s'en contenter, que l'on représente le Québec ou la Colombie-Britannique comme dans mon cas. Je regrette de devoir dire cela aux députés, mais je le dis parce que c'est la vérité et je fais aussi bien de le dire maintenant car des producteurs du Québec vont sans doute demander à quelques-uns d'entre vous demain à quel jeu nous jouons ce soir.

Je n'ai pas pris la parole ce soir à la Chambre pour dire que la solution aux problèmes du transport du grain consisterait à mettre fin, par voie législative, à la grève légale qui se poursuit actuellement, mais je suis prêt à dire qu'il

[M. Fraser.]

vient un moment où, à moins d'autres méthodes, une mesure législative sélective s'impose peut-être pour remédier à une situation qui compromet l'économie du Québec sous ses aspects les plus importants dans un secteur économique de la province et empêche les agriculteurs de produire des aliments pour les Canadiens. Il se pourrait très bien qu'il faille songer à une mesure sélective comme celle-là.

J'ai prêté l'oreille aux propos du ministre de la Consommation et des Corporations ce soir durant son long discours sur le droit de grève. Je reconnais le droit de grève, mais je ne crois pas à un droit absolu au sein d'une collectivité civile et je pense que la plupart des députés sont de mon avis. Je relève la phrase suivante dans le *Star* de Montréal d'aujourd'hui:

Et à Ottawa, le premier ministre, M. Trudeau, a dit que les ministres songaient à la possibilité d'une intervention fédérale pour mettre fin à la grève.

Le ministre de la Consommation et des Corporations n'a peut-être pas lu le *Star* de Montréal, et je regrette qu'il ne soit pas à la Chambre actuellement, mais quelqu'un le lui montrera peut-être demain.

J'aimerais maintenant parler d'une affaire qui me semble tout à fait incroyable et même mes amis d'en face reconnaîtront je pense la logique de ce que je m'apprete à dire. Je citerai de nouveau le même article, et je demande aux députés d'écouter ces paroles réconfortantes. C'est au sujet du ministre de l'Agriculture (M. Whelan). L'article dit:

En répondant à des questions au Parlement d'hier, le ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan, a fortement laissé entendre que son ministère dédommagerait les cultivateurs des frais additionnels qu'ils devraient déboursier pour leurs provendes en se servant du transport plus coûteux par camion et train.

«Nous nous sommes toujours occupés d'eux jusqu'ici», a-t-il dit.

Faute d'une aide du gouvernement fédéral, M. Toupin a promis d'appuyer le versement d'une indemnisation provinciale aux cultivateurs.

Il a dit estimer que le gouvernement fédéral devrait payer les frais supplémentaires puisque la grève était du domaine de sa compétence.

Bonté divine, on ne défend certes pas le droit de grève en demandant aux contribuables canadiens de payer la note de ceux qui écopent. Cela n'a pas de sens.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: On n'a pas répondu à ces questions ce soir.

J'aimerais revenir à ce que le ministre des Postes a dit au sujet des difficultés de cette grève. Je ne veux pas entraver le cours des négociations, bien que je crois savoir qu'elles sont interrompues mais j'aimerais que le ministre du Travail nous dise ce qui se passe. Il y a une chose que je sais, c'est que le rapport Gold a été présenté le 14 mars. Le 24 mars 1975, la Maritime Employers Association l'a accepté. N'importe qui se donnant la peine de regarder le rapport Gold verrait que les employeurs ont accepté les recommandations contenues dans un des rapports de conciliation les plus complets à jamais avoir été rédigés ou présentés dans l'histoire du contrat social au Canada. Je regrette que mon ami le ministre des Postes ne soit pas ici ce soir parce que je suis certain qu'il serait d'accord avec moi.